# APPEL DE DOSSIERS PROJET DE MURALE



## SALLE D'ATTENTE DE L'AÉROGARE DE L'AÉROPORT DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX ARTISTES
DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ
DATE LIMITE : 20 MAI 2023







APPEL DE DOSSIERS: PROJET DE MURALE

Courant Culturel Rocher-Percé lance un appel de dossiers pour un projet de murale permanente à réaliser sur le mur principal (en gypse) de la salle d'attente de l'aérogare de l'aéroport de la MRC du Rocher-Percé. Le bâtiment est situé au 22, chemin de l'aéroport, à Grande-Rivière.

Date limite pour la réception des dossiers : samedi 20 mai 2023 à minuit Période de réalisation : juillet 2023

À noter que la période de réalisation peut varier selon l'avancement des travaux actuels à l'aérogare, selon entente.

# CONTEXTE DU PROJET ET THÉMATIQUE

L'artiste ou le collectif sélectionné devra concevoir une murale dont le thème sera lié à la découverte, au voyage et aux éléments naturels phares constituant notre territoire (œuvre abstraite acceptée). La dimension du mur visé, disponible audessus de chaises murales, est de +/- 2250 mm de hauteur par +/- 6800 mm de longueur.

#### **ADMISSIBILITÉ**

Être artiste de la relève ou professionnel.le et résider dans la MRC du Rocher-Percé (y compris pour les collectifs.)

#### **EXIGENCES DE CONCEPTION**

Le contenu visuel doit être réputé original et ne témoigner d'aucune violation de droit de propriété intellectuelle ;

L'œuvre ne doit pas refléter une opinion particulière (politique, religieuse, etc.), ni être offensante (violence, sexisme, racisme) ;

L'œuvre ne peut pas impliquer d'objets attachés au mur et doit être sécuritaire, durable et facile d'entretien.

#### **BUDGET DE RÉALISATION**

Le budget pour la réalisation complète de l'œuvre est de 10 000 \$ taxes incluses (comprends : cachet d'artiste, licence de droit d'auteur.e, achat de peinture et vernis protecteur, équipement, etc.).

#### DÉPÔT DE PROJET

Pour être recevable, votre candidature doit inclure les éléments suivants :

Coordonnées: nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel;

Démarche artistique (400 mots max.)

Brève explication sur le concept proposé (400 mots max.);

Une ou des esquisses préliminaires (obligatoire);

Stratégie d'élaboration et de mise en œuvre de la murale, incluant un échéancier de réalisation ;

Besoins techniques (escabeau, etc.);

Budget sommaire (incluant le coût du matériel, de la main-d'œuvre, de l'équipement autre, etc.)

Autres documents jugés pertinents

Si disponible : références professionnelles pour un projet similaire, avec coordonnées

Les dossiers (en format .DOC .DOCX, PDF, PNG, JPEG) doivent être transmis par courriel à info@courantculturel.com au plus tard le 20 mai à minuit.

#### PROCESSUS DE SÉLECTION ET CRITÈRES

Le processus de sélection se fera en deux étapes :

Examen de tous les dossiers reçus par un comité de paires. À cette étape, le comité retiendra un maximum de quatre (4) projets finalistes.

Les dossiers présélectionnés seront évalués par les gestionnaires de l'aéroport de la MRC du Rocher-Percé, accompagnés par la directrice générale de Courant Culturel. Ce comité retiendra un seul dossier.

Critères de sélection : créativité, mérite artistique, capacité à démontrer sa compréhension du mandat et ses exigences, qualité des projets artistiques antérieurs, niveau d'expérience, budget réaliste, etc.

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

20 mai 2023 à minuit : date limite de réception des dossiers

Semaine du 21 mai : ler comité d'analyse Semaine du 28 mai 2e comité d'analyse

Semaine du 12 juin : annonce du projet retenu et signature du contrat

Juillet : réalisation

À confirmer : inauguration officielle

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

La murale sera la propriété de la MRC du Rocher-Percé et le montant alloué pour la réalisation inclus les droits de diffusion.

#### **INFORMATION**

Julie Fournier-Lévesque, directrice générale de CourantCulturel info@courantculturel.com / (418) 385-2100